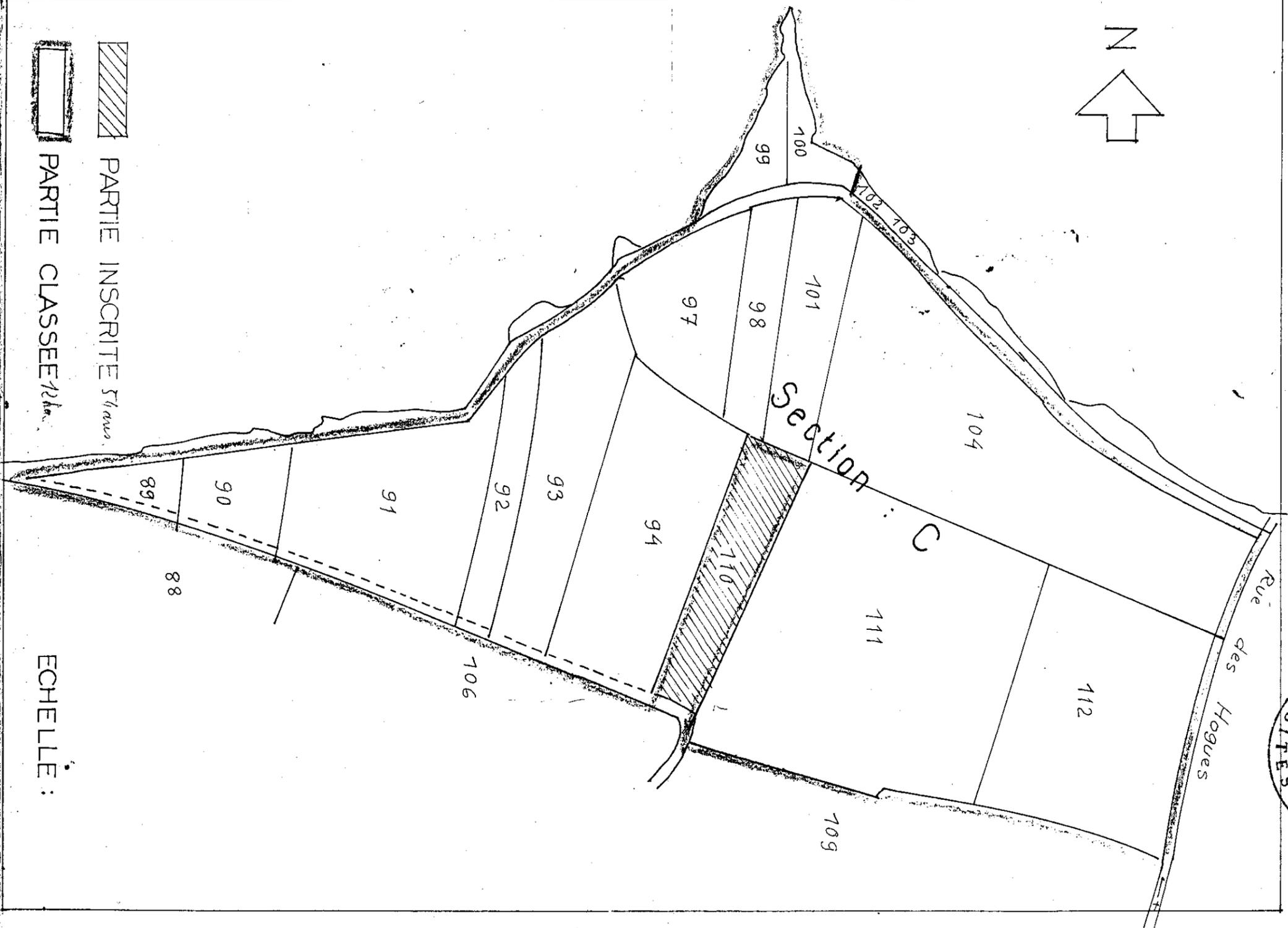
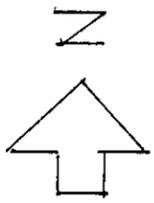
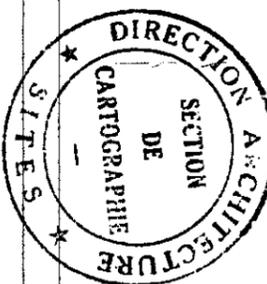


CRICQUEVILLE-en-BESSIN

CANTON : ISIGNY SUR MER
ARRONDI : BAYEUX

Pointe du Hoc



Est classé parmi les sites historiques du Calvados l'ensemble constitué à CRICQUEVILLE en BESSIN par la pointe du HOC. Ce site est délimité : au Nord et à l'Ouest par la mer. Au sud par la limite Nord de la parcelle 88 les limites Ouest, Nord et Est de la parcelle 110 la limite Nord de la parcelle 109. A l'Est par la rue des Hogues; parcelles cadastrales visées: Section C N°89 à 94. 97 à 101. 104. 111 et 112. (Arrêté du 28. février 1955)

Est inscrite parmi les Sites historiques du Calvados la parcelle n° 110 Section C qui est située aux abords immédiats du site classé constitué par la pointe du Hoc à Cricqueville-en-Bessin. (Arrêté du 18 mars 1955)